

# Centre culturel • Les tarifs 2020

	JOSSELINAIS		EXTERIEURS	
	1 <sup>ère</sup> journée	2 <sup>e</sup> journée	1 <sup>ère</sup> journée	2 <sup>e</sup> journée
<b>Centre Culturel en totalité</b>	317,70 €	158,85 €	439,50 €	219,75 €
<i>avec chauffage*</i>	476,55 €	317,70 €	598,35 €	378,60 €
<b>Salle de spectacle</b>	144,13 €	72,07 €	203,00 €	101,50 €
<i>avec chauffage*</i>	216,20 €	144,14 €	275,07 €	173,57 €
<b>Salle de conférence</b>	63,95 €	31,97 €	86,28 €	43,14 €
<i>avec chauffage*</i>	95,93 €	63,95 €	118,26 €	75,12 €
<b>Salle de réunion</b>	17,26 €	8,63 €	35,53 €	17,76 €
<i>avec chauffage*</i>	25,89 €	17,26 €	44,16 €	26,39 €
<b>Hall d'accueil <sup>(1)</sup></b>	32,48 €	16,24 €	43,65 €	21,82 €
<i>avec chauffage*</i>	48,72 €	32,48 €	59,89 €	38,06 €
<b>Cuisine</b>	128,91 €	128,91 €	168,49 €	168,49 €
<i>Frigos uniquement <sup>(2)</sup></i>	33,50 €	33,50 €	43,65 €	43,65 €
<b>Podium</b>	1,52 €/m <sup>2</sup>		2,58€/m <sup>2</sup>	
	<b>Vaisselle (à l'unité)</b>			
<i>Couvert complet</i>	0,16 €	0,16 €	0,16 €	0,16 €
<i>Coupe de champagne</i>	0,09 €	0,09 €	0,09 €	0,09 €

<sup>(1)</sup> Le tarif hall n'est appliqué que dans le cas où celui-ci est réservé seul

<sup>(2)</sup> sans utilisation de l'espace plonge et du matériel de cuisine

\* Le prix du chauffage est égal à 50% du prix de location de la 1<sup>ère</sup> journée pour les Josselinais.

## Caution et assurance

### MÉNAGE :

A la réservation, selon les salles demandées, joindre une caution de :

- 200 € : totalité du Centre culturel y compris la cuisine
- 100 € : salle de spectacle
- 100 € : salle de conférence
- 200 € : 1 salle et la cuisine

En cas de **DÉGRADATION OU DE DÉTÉRIORATION** des équipements, une caution est demandée de 160 € par salle (sauf salle de réunion) et plafonnée à 610 € en cas de réservation totale du Centre culturel.

Une **ATTESTATION D'ASSURANCE** garantie responsabilité civile et risques locatifs (locaux et biens mis à disposition) doit être fournie.

Les cautions sont restituées dans un délai de 7 jours après la manifestation, sauf détérioration, bris ou nettoyage insuffisant. Si la salle de réunion n'est pas rendue propre, il sera facturé un montant de 50 €.